COMPTE RENDU DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du 25 novembre 2024 :

Représentants de l'administration :

Titulaires : Dominique POQUILLON (Présidente de Toulouse INP), Olivier GLÉNAT (Directeur Général des Services), Mihaela CAUSSIDERY (Directrice des Ressources Humaines)

Invités : Ghislaine BERTRAND (Vice-présidente Conseil d'Administration), Denis CAVERIBÈRE (Directeur Adjoint des Ressources Humaines), Cécile DAGUILLANES (Assistante du DGS).

Représentants des personnels élus :

Titulaires : Julie ALBAGNAC (CGT Ferc Sup), Dominique DELEFORGE (CGT Ferc Sup), Alexandre FREULON (CGT Ferc Sup), Olivier LIOT (CGT Ferc Sup), Raphaël MAURIN (CGT Ferc Sup), Marion ALIGNAN (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Guillaume GENTILS (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Ronan GUIVARCH (SGEN-CFDT), Marc PANTEL (SGEN-CFDT).

Suppléants : David RIBOUL (CGT Ferc Sup), Laurence ELISSALDE (CGT Ferc Sup), Pierre ELYAKIME (SNPTES UNSA ITRF.BI.O), Béatrice PAILLASSA (SGEN-CFDT).

Secrétaire Adjoint : Ronan GUIVARCH

Ordre du jour :

Protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale (avis) ;

La séance est ouverte à 9h30.

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • www.toulouse-inp.fr

Protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale *(Annexes 01 à 04)*

La Présidente annonce qu'elle a reçu un document de la part des représentants du personnel qui demandent l'ajout d'un point à l'ordre du jour ayant trait à l'impact du projet de transformation porté par la direction de l'INP-ENSEEIHT sur la santé des personnels.

Une discussion s'ensuit sur l'ordre des points à aborder lors de ce CSA.

La Présidente rappelle le contexte du projet Centrale depuis 2023.

Le SNPTES UNSA ITRF.BI.O demande quels seront les documents mis à disposition des personnels de l'INP-ENSEEIHT pour se prononcer lors de la consultation sur le projet Centrale.

La Présidente répond qu'ils auront le document élaboré par la direction de l'INP-ENSEEIHT, l'analyse de ce document par le rectorat et l'analyse de Toulouse INP. Le Recteur délégué a indiqué que devrait être mis à disposition également un résumé de quatre pages sur lequel Toulouse INP et la direction de l'INP-ENSEEIHT sont d'accord mais le problème est que les deux parties ne sont pas d'accord sur le protocole donc, pour l'instant, ce document n'existe pas.

La CGT Ferc Sup demande ce que les membres du CSA doivent voter aujourd'hui.

La Présidente répond qu'elle demande l'avis du CSA sur la version du protocole datée du 19/11/2024 qui sera également présentée au vote du CA, ce protocole n'étant pas conjoint entre les deux parties.

Le SGEN-CFDT fait remarquer que la Rectrice demande à ce que les deux parties se mettent d'accord sur le protocole avant de le proposer au vote. De ce fait le SGEN-CFDT demande à la Présidente ce qu'elle attend comme avis de la part du CSA : sur le contenu du protocole, est-ce qu'il faut le faire ou ne pas le faire ?

La Présidente répond que c'est un avis sur le périmètre, sur les éléments saillants du protocole. Elle ne voit pas comment avancer sans avoir les avis du CSA et du CA car cela est inscrit dans le code de l'éducation.

Le SGEN-CFDT demande si la Présidente peut préciser quels sont les points de divergence au niveau du protocole, quels sont les points importants et quel est le périmètre de la consultation.

La Présidente répond que le périmètre a été restreint par le rectorat aux personnels de l'INP-ENSEEIHT. Le souhait de la Présidente est de sonder uniquement les titulaires (E, EC et BIATSS), ceci est un point de divergence car la direction de l'INP-ENSEEIHT souhaiterait sonder également les personnels en CDI et CDD.

Seuls les titulaires pourront faire valoir leur droit d'option pour quitter Toulouse INP et rejoindre l'école Centrale si celle-ci est créée.

Le SGEN-CFDT demande alors s'il n'est pas possible d'ajouter dans le sondage une troisième catégorie des personnels non titulaires.

La Vice-Présidente du CA répond que la problématique de cela est de savoir ce que l'on va faire de la réponse.

Ce sondage ne sert plus à requérir les avis des personnels mais à savoir s'ils sont prêts à signer et à quitter Toulouse INP. Sonder les personnels en CDD, ce serait les exposer à une pression, à un potentiel risque. Les

personnels en CDI qui sont des permanents dans l'établissement, seraient quand même obligés de démissionner et pourraient rejoindre l'école Centrale si celle-ci accepte la portabilité du CDI.

La CGT Ferc Sup demande ce que fait le ministère de l'autonomie des universités quand il annonce que c'est lui qui décidera à la fin de l'année si l'école Centrale sera créée.

La directrice des ressources humaines répond que le ministère peut créer une école sans notre avis.

La Présidente ajoute que le projet d'établissement porté par la nouvelle gouvernance n'est pas entendu : on peut voir cela comme une remise en question de l'autonomie de Toulouse INP à mettre en œuvre une politique qui a été décidée dans une élection.

La Vice-Présidente du CA ajoute que le ministère demande de traiter cette question avant la fin de l'année et que si les deux parties n'arrivent pas à se mettre d'accord, il sera obligé d'intervenir et de trancher.

La CGT Ferc Sup intervient pour rappeler l'inquiétude des représentants des personnels (RP) qui a été portée à la connaissance de l'ancienne gouvernance. Car sur le terrain, on peut voir des personnels qui vont mal, globalement, des personnels qui sont irrités, des personnels qui pleurent, des gens qui ne s'entendent plus, qui ne se parlent plus, des portes qui étaient ouvertes et qui, aujourd'hui, sont fermées quand les gens viennent travailler, des gens qui se mettent en temps partiel, des gens qui prennent plus de jours de télétravail.

Cela a conduit les RP à faire la demande de réalisation d'une expertise pour risques graves d'ordre psychosocial dont les conclusions ont été alarmantes : on n'était plus au niveau du risque mais au niveau d'une souffrance réelle avérée, dépassée, avec des risques de passage à l'acte.

Un dépôt dans le registre SST a été fait pour danger grave et imminent qui a conduit à un CSA-FS exceptionnel qui a conclu au fait qu'il fallait mettre le projet Centrale en pause jusqu'à ce que les risques soient évalués et que tout danger soit levé. Les élections se sont déroulées avec un résultat sans appel qui est traduit par les RP par un appel d'air de la part des personnels, mais aussi par un appel à l'aide pour sortir de cette situation. Ce qui est surprenant aujourd'hui est la concomitance de l'enquête menée par Uside et du projet porté par la direction de l'INP-ENSEEIHT car cette enquête devrait se dérouler dans un environnement serein pour qu'elle puisse être révélatrice de la réalité.

On a l'impression que cette question de transformation centralienne, quel que soit le périmètre de la transformation, a déjà été posée plusieurs de fois, que la réponse a été donnée plusieurs fois, que ce soit dans les instances ou que ce soit par des sondages mais on a le sentiment que la réponse elle ne veut jamais être entendue que ce soit par l'INP-ENSEEIHT, par le rectorat ou le ministère.

On lit l'inquiétude et la volonté de transparence de la gouvernance actuelle qui est absolument dissonante avec ce qui se passe à l'INP-ENSEEIHT : la version du protocole présentée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT en assemblée générale des personnels est tout à fait différente de celle envoyée par courriel peu après. Non seulement c'est une forme de mensonge à l'ensemble des personnels qui font partie de l'assemblée générale et c'est une forme d'irrespect au conseil statutaire de l'INP-ENSEEIHT et à tous les représentants des personnels qui ont reçu des documents sur lesquels ils sont en train de travailler pour pouvoir effectuer un vote. En fait le problème qu'on a aujourd'hui c'est qu'il y a une crise de confiance et de projection des

personnels et des représentants des personnels et des instances : il faut qu'on arrive à avoir un minimum de garantie sur ce qu'on pourrait avoir suite aux votes d'aujourd'hui.

La Présidente indique qu'elle a remonté plusieurs fois au rectorat le risque sur la santé des personnels et qu'elle n'a pas été entendue.

Le SNPTES UNSA ITRF.BI.O intervient en disant que beaucoup d'agents IMFT ne se sentent pas concernés par cette consultation, pour exemple lors de l'élection du directeur de l'INP-ENSEEIHT, seuls un tiers des BIATSS se sont prononcés. Le représentant du SNPTES UNSA ITRF.BI.O voudrait savoir comment seront considérés les personnes qui ne répondront pas à la consultation.

La Présidente répond que les personnes ne prenant pas part à cette consultation seront réputées à ne pas être prêt à exercer leur droit d'option.

Le SGEN-CFDT fait remarquer que les personnes qui sont contre le projet Centrale ne sont pas les seules à être en souffrance : des personnels de l'INP-ENSEEIHT ont contacté directement la DGESIP sur les risques de la non création Centrale. Tous les documents proposés par la direction de l'INP-ENSEEIHT sont des documents financiers qui ne tiennent pas compte des aspects humains.

Par rapport à l'inquiétude des personnels, ce serait une bonne chose qu'il y ait une décision rapide qui soit faite par le ministère. De plus, le fonctionnement de l'INP-ENSEEIHT est bloqué alors que des échéances (accréditation CTI) sont à venir et qu'une évolution des enseignements (dans au moins deux départements) est nécessaire et ne peut pas être travaillée tant que l'incertitude existe.

La CGT Ferc Sup dit qu'il est difficile de se positionner sur ce protocole car, à chaque fois que le personnel est consulté, les résultats ne sont pas pris en compte par la direction de l'INP-ENSEEIHT. La question à se poser est sur quoi déboucheront les résultats de cette consultation.

La CGT Ferc Sup dit que la seule solution est de communiquer auprès de l'opinion publique et dire que le ministère est en train de faire de l'ingérence sur Toulouse INP et est en train de s'asseoir sur le principe d'autonomie des universités qu'il promeut par ailleurs. Il faudrait le faire remonter au CSA ministériel. Ce qui gêne beaucoup dans la demande qui est faite par le ministère est le caractère d'urgence, de devoir se positionner avant la fin de l'année.

La Présidente répond qu'il y a urgence à savoir combien d'enseignants et d'enseignants chercheurs seraient partants pour l'école Centrale : c'est une manière de sortir clairement de ce qui se passe actuellement. Le fonctionnement de l'établissement et de l'INP-ENSEEIHT l'ont amené à prendre la décision de cette convocation au CSA et au CA.

Le SNPTES UNSA ITRF.BI.O dit qu'il faut vraiment prendre le temps, la réflexion, qu'il faut peut-être penser à une autre solution, à une autre vision pour corriger le mal-être du personnel : il faudrait proposer un autre projet pédagogique. La Présidente répond que cela a été fait dans son projet d'établissement présenté lors de la campagne électorale pour le renouvellement des instances de Toulouse INP.

Une suspension de séance est demandée.

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité le protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale.

Un point à l'ordre du jour est demandé par les représentants du personnel : c'est une motion d'accompagnement du vote.

Motion des représentants des personnels

Les représentant·es des personnels ne cessent depuis maintenant des années d'alerter la gouvernance sur la mise en danger des personnels par les projets de transformation d'établissement en Centrale sous ses différentes formes successives. Un grand nombre d'éléments ont été rassemblés dans une délibération risque grave votée à l'unanimité en Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée (CSA-FS) en juin 2023. L'expertise risque grave issue de la délibération a été réalisée par le cabinet agréé indépendant LG conseil et a révélé un risque d'ordre psycho-social avéré et dépassé pour un grand nombre de personnels, avec des risques de passage à l'acte. Suite à ces conclusions, des représentant·es des personnels ont fait un dépôt dans le registre des Dangers Graves et Imminents (RDGI). Une enquête immédiate a été réalisée comme le requiert ce type de dépôt et un CSA-FS extraordinaire visant la mise en place de préconisation pour lever le danger a été organisé en juin 2024. Face aux dangers importants, voire létaux, recensés dans le rapport d'expertise, il avait été demandé à ce que le projet de transformation soit mis en pause jusqu'à ce que les risques soient évalués et que les préconisations concomitantes soient mises en place afin que les dangers soient levés. Nous nous trouvons actuellement dans la phase d'évaluation des risques avec l'enquête Uside. Dans ce contexte, il est de notre devoir de vous rappeler que nous faisons toujours face à une situation particulièrement dégradée de la santé des personnels, en lien avec le projet Centrale.

Aujourd'hui, les risques sont toujours présents et la direction de l'ENSEEIHT, son conseil d'école, le rectorat et le ministère mettent en danger les personnels de Toulouse INP par leur volonté de continuer à pousser un projet de transformation de notre établissement sans que les risques pour la santé des personnels ne soient levés.

Les personnels ont besoin d'avoir la garantie que la réponse à ce protocole sera la dernière et que chacune des parties (direction N7, CE de l'N7, Présidence INP, Rectorat, DGESIP) saura acter de la suite à donner au résultat :

- si moins de 50% des personnels titulaires enseignants, EC et BIATSS souhaitent faire valoir leur droit d'option pour rejoindre l'école Centrale, alors il faut que ça mette un terme à toute action ou discussion à ce projet d'établissement

- si plus de 50% des personnels titulaires enseignants, EC et BIATSS souhaitent faire valoir leur droit d'option pour rejoindre l'école Centrale, alors il faudra que Toulouse INP évalue l'impact de la création de cette école sur l'établissement pour pouvoir se positionner par la suite.

Le comité social d'administration approuve la motion des représentants des personnels avec 8 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 REFUS DE VOTE.

Présentation de la communication de la motion des représentants des personnels

Le comité social d'administration approuve à l'unanimité la présentation de la communication de la motion des représentants des personnels.

Toulouse, le 25/03/2025

Signé électroniquement par : Dominique Poquillon
Date de signature : 25/03/2025
Qualité : Présidente de Toulouse INP

La Présidente de Toulouse INP,
Dominique POQUILLON

Vous retrouverez l'ensemble des documents annexes sur le Porte-documents (Briefcase) de CSA sur PARTAGE.

Annexe 01 - Protocole décisionnel en vue de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale

Annexe 02 - Avis du rectorat sur le projet INP-ENSEEIHT de création d'une école Centrale

Annexe 03 - Note d'analyse de soutenabilité par Toulouse INP

Annexe 04 - Etude de soutenabilité des écoles Toulouse INP-ENSEEIHT et Centrale Toulouse

TOULOUSE INP • 6 allée Emile Monso - BP 34038 - 31029 Toulouse Cedex 4, France • +33 (0)5 34 32 30 00 • www.toulouse-inp.fr